

UNE PRISE EN COMPTE DU SENIOR DANS SON ENTIERETE

UN BILAN GLOBAL DES SITUATIONS DES SENIORS ET DES SOLUTIONS ADAPTÉES

L'Office des Seniors est, pour les personnes de soixante ans et plus, un guichet de renseignements de premier recours en cas de difficultés et un lieu d'animation et de convivialité. C'est donc un lieu propice pour repérer les seniors fragiles, parfois suite à un veuvage. C'est pourquoi il a semblé pertinent de postuler pour obtenir le label "Guichet concerté" de la CARSAT Languedoc-Roussillon. Il s'agissait, au moment de la labellisation, de conforter l'existant et d'y créer une méthodologie avec du personnel dédié. Le CCAS avait jusqu'alors un service "cadre de vie" en charge du repérage et du suivi des situations avérées et les plus complexes. Ce service avait été créé en raison des besoins recensés au sein de la population biterroise.

La méthode du guichet concerté permet d'effectuer des repérages en amont, d'intervenir plus tôt pour éviter les situations de rupture, agir avant qu'il ne soit trop tard ou que les situations ne s'aggravent de manière irréversible. C'est permettre aux personnes qui présentent certains signes de fragilité de prendre en charge leur propre parcours de vieillissement.

Ainsi, dans le cadre d'un partenariat avec la CARSAT via le guichet concerté, un bilan global de la situation du senior est effectué. Il permet de déceler ses fragilités, pouvant notamment être liées au veuvage récent ou ancien (isolement, problèmes financiers, logement devenu inadapté...), de lui proposer des solutions (en interne du CCAS ou avec les organismes compétents) et de réaliser un suivi régulier de ce bénéficiaire.

Mais le guichet concerté s'adresse à un public beaucoup plus large que les personnes en situation de veuvage. Avoir un moment privilégié pour faire le point sur leur situation globale permet parfois aux seniors de prendre conscience de leurs problèmes mais aussi et surtout de se sentir écoutés et soutenus pour être orientés vers les professionnels compétents.

La relation de confiance, établie tout au long de l'année peut être essentielle quand les personnes perdent leur conjoint.



Ville de Béziers (34)
Ville Membre depuis 2019

OBJECTIFS :

- Faire prendre conscience aux seniors repérés en risque de fragilité les problématiques qui peuvent avoir un impact sur leur vieillissement actif en bonne santé.
- Les aider à trouver les clés ou les bons interlocuteurs afin de résoudre leurs difficultés.

PRATIQUE :

- Permettre aux agents de l'office des seniors de gérer le parcours de prévention des seniors repérés.
- Contacter les personnes en risque de fragilité pour un accompagnement individualisé.
- Mettre en place des rendez-vous avec ces personnes après le suivi.

La méthode proposée par la CARSAT permet de structurer les échanges et de ne pas oublier de thématiques à aborder. Trois agents de l'Office des seniors, ayant bénéficié d'une formation, sont ainsi reconnus comme gestionnaires de parcours de prévention. Les personnes en risque de fragilité sont repérées par les agents d'accueil ou d'animation. Elles sont contactées par les gestionnaires de parcours en prévention pour un entretien individualisé. En fonction des problématiques repérées (manque de lien social, problèmes administratifs, perte d'autonomie...), les gestionnaires de parcours proposent aux personnes de rencontrer les services compétents : l'Office des Seniors ou les maisons de quartier pour les liens sociaux, France services ou le cadre de vie pour les démarches administratives, l'Agence de l'Habitat durable pour l'adaptation du logement, les organismes gestionnaires pour les retraites... Deux autres rendez-vous au minimum sont pris à trois et à six mois afin de faire un point sur l'évolution des difficultés mises en lumière lors du premier entretien, mais aussi sur l'apparition potentielle d'autres problématiques. L'intérêt de la démarche est que le senior soit acteur de son parcours, tout en se sentant soutenu. Un logiciel permet à la CARSAT d'établir, régulièrement des statistiques et des bilans des situations. Depuis le début de l'action, 42 personnes ont bénéficié d'un suivi dans le cadre du guichet concerté. Les périodes de confinement liées à la Covid 19 ont ralenti le projet. Pour 2022, il est prévu que 40 personnes puissent être reçues et aidées en fonction de leurs problématiques.

LES PARTENAIRES

Ce projet est collaboratif. La CARSAT a participé à la labellisation "Guichet concerté" et a octroyé une subvention annuelle. Les services du CCAS ont eux aussi participé : le service cadre de vie et logement avec l'évaluation des conditions de vie à domicile et une proposition de solutions, le service maintien à domicile avec du portage de repas, de la téléassistance, un club restaurant et un service de transport.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile pour les actes essentiels de la vie quotidienne et l'aide à l'entretien du cadre de vie. France Services est un guichet unique pour les démarches administratives.

COÛTS ET SUITE DU PROJET

Les coûts du projet sont relatifs aux ressources humaines (trois gestionnaires de prévention de santé), ils sont aussi d'ordre matériel : ordinateurs, connexion Internet, téléphone ainsi qu'immobiliers : bureau au sein de l'Office des Seniors pour accueillir les entretiens. La CARSAT L-R alloue une subvention annuelle au CCAS de 4 000 € pour assurer le suivi de quarante bénéficiaires. Cette action, qui a prouvé tout son intérêt, est reconduite chaque année depuis 2019. Elle a évolué dans le temps avec un nombre croissant de bénéficiaires. La mise en œuvre du guichet concerté se poursuivra à l'Office des seniors, établissement repéré par les aînés comme un lieu de renseignements qui leur est dédié. Le lien de confiance est essentiel pour la réussite du projet, tout comme un bon maillage partenarial avec tous les professionnels susceptibles de répondre aux problématiques des seniors.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Béziers, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com